



61, avenue de l'Observatoire
75014 Paris
01.40.51.23.27



APPEL à CANDIDATURE

Projet « METEO à l'École »

Le projet METEO à l'École, mis en place par « Sciences à l'École » en partenariat avec Météo-France, s'adresse aux établissements français du second degré. Il consiste en la réalisation d'un réseau de stations météorologiques de référence à vocation éducative implanté dans des établissements scolaires. METEO à l'École bénéficie du parrainage de Joël Collado (météorologue et journaliste) et de Jean Jouzel (climatologue, directeur de l'Institut Pierre Simon Laplace et membre du GIEC).

Dans une première phase (année scolaire 2008-2009), « Sciences à l'École » ambitionne de réaliser 14 installations de stations météorologiques professionnelles en métropole, suivies de 14 en 2009-2010 pour un total de 28 stations, soit une station par académie en moyenne.

Moyens :

Afin de constituer le plus efficacement possible ce réseau météorologique pédagogique, « Sciences à l'École » met à disposition des établissements scolaires, collèges ou lycées, le même équipement type, à savoir une station météorologique automatique à deux voies (température, précipitations) décrite en annexe 1.

Ces stations transmettront leurs données au concentrateur de Météo-France et l'ensemble des données de ce réseau de référence sera affiché en temps réel sur un site internet dédié à METEO à l'École. Les données de ce réseau seront complétées par celles d'autres stations déjà en place dans des établissements scolaires, qui auront ainsi la possibilité d'intégrer le projet.

Conditions :

L'équipement reste propriété de l'Observatoire de Paris, gestionnaire des fonds de « Sciences à l'École ».

L'Observatoire de Paris met cet équipement à disposition des établissements retenus pour une durée de trois ans. Cette mise à disposition peut être renouvelée sur la base de l'évaluation, par le comité de pilotage de METEO à l'École, des actions réalisées. En cas de cessation des actions,

constatée par les correspondants académiques, l'équipement pourra être réaffecté par « Sciences à l'Ecole » à un autre établissement.

L'installation et les réparations de l'équipement sont à la charge de « Sciences à l'Ecole » ainsi que les dégradations éventuelles, si elles sont intervenues dans des conditions d'usage normal du matériel.

Le coût de fonctionnement normal et l'entretien de l'équipement sont à la charge des établissements (cf. Liaison).

Les dotations horaires (HSE,...), si elles s'avèrent nécessaires pour les concepteurs de projets, doivent être trouvées auprès des rectorats et/ou des inspections académiques.

Assistance :

Lors de la phase d'installation et en fonctionnement normal, outre la présence d'éventuels référents scientifiques, les établissements pourront trouver une aide technique auprès d'un service de Météo-France choisi pour chaque établissement.

De plus, « Sciences à l'Ecole » organisera et financera des stages de formation en fonction des besoins exprimés par les participants retenus.

Critères de sélection :

Les candidatures, qui seront accompagnées de l'accord écrit du chef d'établissement et si possible inscrites au projet d'établissement, devront notamment mettre en avant :

- la visibilité au sein de l'établissement,
- les partenariats (association d'autres établissements, implication de partenaires...),
- le rayonnement en dehors de l'établissement (information, publication des travaux...),
- la présence ou la création à cette occasion d'un atelier scientifique et technique (AST),
- le caractère pluridisciplinaire de l'équipe porteuse du projet,
- le caractère interdisciplinaire des actions envisagées,
- la présence d'un référent scientifique (chercheur/ingénieur dans le domaine de la météorologie volontaire pour accompagner l'équipe pédagogique dans le projet),
- la participation à un stage de formation,
- l'adhésion du rectorat et/ou de l'inspection académique (octroi d'HSE,...),
- la présence de sources de financements (collectivités, entreprises,...) portant notamment sur l'installation et/ou l'entretien de l'équipement, l'aide aux équipes, la publicité donnée au projet,...
- l'installation physique prévue pour la station météorologique.

Echéancier :

Le 15 novembre 2008 au plus tard, les projets devront être adressés par écrit selon le modèle de la fiche jointe (cf. annexe 2, téléchargeable sur le site www.sciencesalecole.org rubrique METEO) l'Ecole) et accompagnés de l'accord écrit du chef d'établissement, à « Sciences à l'Ecole », METEO à l'Ecole, Observatoire de Paris – 61 avenue de l'Observatoire – 75014 Paris.

Une copie du dossier est également à envoyer par email à sciences.ecole@obspm.fr ainsi qu'au correspondant académique de « Sciences à l'Ecole » (liste disponible sur www.sciencesalecole.org).

La sélection des 14 projets sera opérée par le comité de pilotage de METEO à l'Ecole lors de sa réunion de la semaine du **24 novembre 2008**.

Les établissements seront avertis du résultat la semaine suivante.

Il est également prévu que les équipements arrivent dans les établissements au cours du **deuxième trimestre de l'année scolaire 2008-2009**.

Au cours du **premier semestre 2009**, un stage de formation sera organisé à l'Ecole Nationale de la Météorologie de Toulouse à destination des animateurs des équipes porteuses de projets retenus.

Un premier bilan des actions réalisées par les équipes au cours de l'année scolaire 2008-2009 incluant au minimum une activité pédagogique initiée par le projet devra être adressé en **juin 2009** par les établissements à « Sciences à l'Ecole » et au correspondant académique concerné.

Installation :

L'installation d'une station météorologique doit être précédée d'une réflexion sur son emplacement en cohérence avec le positionnement des capteurs, la sécurité et l'accessibilité du matériel.

Il est à noter que les stations retenues pour équiper les établissements du projet METEO à l'Ecole sont autonomes en termes d'électricité (batterie interne alimentée par panneau solaire) et de télécommunication (envoi des données via le réseau sans fil GSM).

Afin de garantir une représentativité optimale des mesures, il est souhaitable de respecter un certain nombre de règles quant au positionnement physique des capteurs. Ces règles sont consignées dans un extrait de notice technique de Météo-France jointe en annexe 3.

Liaison :

Chaque station peut communiquer avec le concentrateur de données Météo-France via le réseau GSM.

Ainsi, chaque heure, la station appelle le concentrateur et lui transmet les valeurs relevées pendant l'heure écoulée. Le concentrateur assemble les données en provenance des différentes stations du réseau et les transmet au serveur qui permet un archivage et un affichage sur le site internet.

Il est donc à noter que les établissements du réseau auront à leur charge l'abonnement et les communications GSM (environ 500€ annuels) permettant l'envoi des données de la station au concentrateur.